

Affaires courantes

M. Chris Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing): Monsieur le Président, j'interviens moi aussi pour appuyer la décision annoncée aujourd'hui par le gouvernement d'indemniser les utilisateurs du système canadien d'approvisionnement de sang, qui contractent le SIDA ou qui sont infectés par le VIH. Selon la Société canadienne d'hémophilie, il s'agit d'une catastrophe médicale horrible, d'un échec colossal de notre système d'approvisionnement de sang. Le gouvernement est en partie responsable de cette tragédie, du fait qu'il n'a pas contrôlé adéquatement le système national d'approvisionnement de sang, quand il est apparu que certains produits sanguins étaient contaminés par le VIH. Il est donc plus que juste qu'il prenne des mesures pour indemniser les victimes innocentes.

Je relève que la décision annoncée aujourd'hui n'est intervenue qu'après 18 mois d'efforts intenses de la part de la Société canadienne d'hémophilie, et après la recommandation faite l'an dernier par la Société royale du Canada de l'indemnisation par l'État des personnes qui ont été infectées par le système d'approvisionnement de sang.

Maintenant que le gouvernement a fini par se porter à l'aide de ces personnes, cela lui donne l'occasion d'agir enfin pour empêcher la diffusion du SIDA dans la population en général. Je relève que le montant total des indemnités offertes à ces personnes infectées par le système d'approvisionnement de sang est plus élevé que la totalité du budget affecté à la lutte contre le SIDA.

M. Beatty: C'est faux!

M. Chris Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing): Il est probable que c'est uniquement la crainte des poursuites civiles qui a poussé le gouvernement à indemniser les personnes infectées par le système d'approvisionnement de sang. Les autres sidatiques, les personnes infectées du VIH, et les futures victimes n'ont qu'un droit moral et humanitaire à l'aide gouvernementale. Nous avons vu avec quelle hésitation le gouvernement se décide à agir quand il n'y est pas contraint. Le ministre de la Santé a déjà dit qu'il se préoccupe beaucoup de la diffusion du SIDA et du sort des 3 272 personnes qui en sont atteintes ainsi que des 30 000 à 50 000 personnes environ qui sont porteuses du VIH. Pourtant ces préoccupations si souvent déclarées n'ont rien donné de concret jusqu'ici. Le gouvernement fait preuve de négligence en continuant

de tergiverser alors que de nouveaux cas d'infection sont signalés chaque jour.

Il faut mettre sur pied immédiatement un programme national d'éducation à des fins préventives. Il doit y avoir des programmes de soins palliatifs pour les personnes qui ont contracté le SIDA, et d'ailleurs le gouvernement vient d'admettre, en accordant cette aide, l'énorme coût personnel et financier que supportent les victimes, leur famille et leurs amis.

Le ministre vient de déclarer qu'il ne permettrait pas que le SIDA détruise l'esprit humain. Peut-être s'apercevra-t-il bientôt qu'il est nécessaire d'agir pour empêcher le SIDA de détruire un nombre de vies toujours plus grand.

Il faut prendre les mesures pour diminuer les difficultés des toutes les personnes infectées par le VIH ou le SIDA. Le gouvernement fédéral et ses homologues provinciaux doivent porter la responsabilité de ne pas avoir lancé plus tôt des programmes adéquats d'éducation et de prévention. Tous ceux qui sont infectés par le VIH ou le SIDA méritent l'assistance que le ministre a annoncée aujourd'hui pour ceux qui ont contracté la maladie par transfusion de sang. Le Canada n'a pas d'installations sociales et médicales pour s'occuper des sidatiques, et il y a longtemps que l'on aurait dû remédier à cette situation.

Le gouvernement fédéral doit agir rapidement pour faire adopter une stratégie nationale efficace et bien financée pour lutter contre le SIDA. Même si nous sommes heureux de l'annonce d'aujourd'hui, il faut faire plus qu'un peu par-ci et un peu par-là. Il appartient au gouvernement et au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social de faire quelque chose pour les 3 272 personnes qui ont le SIDA et les quelque 20 000 à 50 000 personnes porteuses du VIH.

Enfin, monsieur le Président, il reste les autres revendications contre le gouvernement notamment, comme le ministre l'a signalé, celles des victimes de la thalidomide et de certains vaccins. Si nous voulons conserver un programme de vaccination universel, il faut que ceux qui sont victimes de certains vaccins soient indemnisés par le gouvernement, vu qu'il est pratiquement impossible d'obtenir quoi que ce soit des tribunaux.

Le gouvernement a aussi des responsabilités particulières à l'égard des victimes de la thalidomide. Leurs revendications sont basées sur des raisons morales très fortes, notamment le fait que c'est l'échec du système d'agrément des médicaments qui a conduit le gouverne-